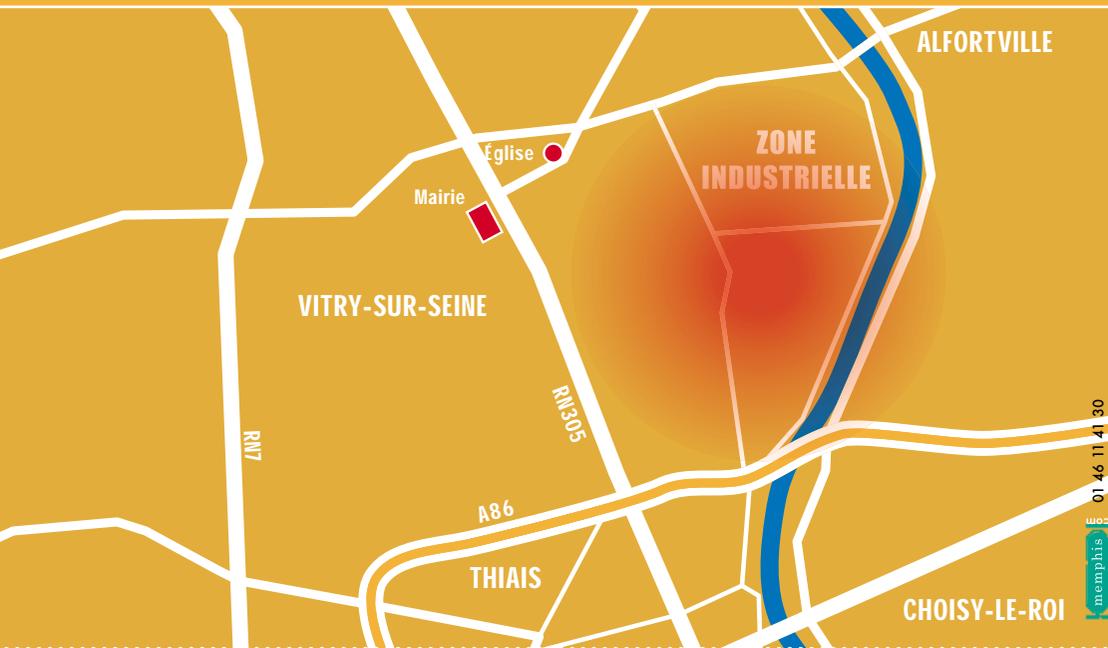


# Carte simplifiée de Vitry et des villes voisines

Ces informations vous sont délivrées par la Commission Locale d'Information sur l'Environnement (C.L.I.E.) du site industriel de Vitry-sur-Seine.

Cette Commission est composée d'élus des communes de Vitry-sur-Seine et d'Alfortville, des services de l'Etat concernés, d'industriels présents sur le site, d'organisations syndicales représentatives des salariés, d'associations de défense de l'environnement et des consommateurs, d'associations de riverains et de comités de quartiers.

Ces conseils sont prescrits dans la zone ci-dessous, compte tenu des risques industriels spécifiques du site industriel de Vitry.



La Commission Locale  
d'Information  
sur l'Environnement  
(C.L.I.E.)  
du site industriel  
de Vitry-sur-Seine  
vous informe.

CONSERVEZ CETTE CARTE AFIN DE GARDER  
EN MÉMOIRE LES COMPORTEMENTS  
À ADOPTER EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR



- La radio : diffusion de messages signalant la fin de l'alerte.
- La sirène : un seul signal continu de 30 secondes.
- Les hauts parleurs des véhicules des pompiers : diffusion de messages signalant la fin de l'alerte.

## FIN DE L'ALERTE



- N'allumez ni flamme, ni cigarette, ni interrupteur.
- Ne téléphonez pas.
- Ne cherchez pas à rejoindre votre famille ou à aller chercher vos enfants à l'école.

## NE PAS FAIRE

# Vitry Site industriel

bulletin numéro 4

## NOTRE ENVIRONNEMENT

# QUELS COMPORTEMENTS ADOPTER EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR ?

**Un incident technologique majeur sur le site industriel de Vitry avec des conséquences sur les riverains est très peu probable :**

les industriels, sous le contrôle de l'administration, prennent les précautions adaptées pour réduire les risques à la source ou en limiter les conséquences. D'autre part, les canalisations de gaz et d'hydrocarbures qui traversent la zone et les transports de matières dangereuses sont étroitement surveillés par les concessionnaires et l'administration.

**Néanmoins le risque nul n'existant pas, les pouvoirs publics ont pris des dispositions pour parer à cette éventualité.**

Les risques majeurs identifiés sur la zone sont de trois sortes :

- **incendie** (risque pouvant provenir de BP France, et du transport de matières dangereuses) ;
- **émanation toxique** (risque pouvant provenir d'Aventis ou de la STEF, et du transport de matières dangereuses) ;
- **explosion** (risque pouvant provenir de BP France et du transport de matières dangereuses).

**Ce document vous explique les gestes à adopter en cas d'alerte pour assurer votre sécurité et éviter la panique.**

# ALERTE

En cas d'accident grave, le Préfet est immédiatement prévenu et déclenche l'alerte.

## QUE FAIRE ?



Si vous entendez des messages diffusés par les hauts parleurs des véhicules des pompiers, conformez-vous aux consignes données.



Si vous entendez une sirène activée à 3 reprises pendant 1 minute avec une interruption de 5 secondes entre chaque appel respectez les consignes qui suivent :



Si vous êtes en extérieur, rejoignez rapidement le bâtiment clos le plus proche.  
Si vous êtes en voiture, fermez les aérations et éloignez-vous si possible du lieu du sinistre. À défaut rejoignez un bâtiment clos.  
Cela permet de vous mettre à l'abri et d'éviter ainsi :

- les effets de souffle dus à une explosion,
- l'inhalation de produits toxiques,
- les effets d'un flux intense de chaleur (flux thermique) en cas d'incendie violent.



**Confinez-vous en bouchant toutes les entrées d'air** (fenêtres, portes, aérations, cheminées, etc) en utilisant par exemple des linges humides.

- cela permet d'éviter l'inhalation de produits toxiques.

**Éloignez vous des portes et des fenêtres.**

- cela permet d'éviter les effets de souffle dus à une éventuelle explosion.



**Écoutez la radio : France Info 105.5 et France Inter 87.8.**

- C'est une garantie d'avoir une information sûre émanant des autorités qui gèrent la situation et de suivre l'évolution de l'événement.



**Attention : en cas d'irritation, rincez la partie irritée à l'eau claire.**

# NE PAS FAIRE



**Ne cherchez pas à rejoindre votre famille ou à aller chercher vos enfants à l'école.**

- Ils sont eux aussi protégés : le personnel de l'école s'occupe d'eux.
- Cela permet également de ne pas empêcher l'arrivée des secours.



**Ne téléphonez pas.**

- Cela permet d'éviter la saturation des lignes pour l'organisation des secours.



**N'allumez ni flamme, ni cigarette, ni interrupteur, ni téléphone portable.**

- L'absence d'étincelle permet d'éviter une éventuelle explosion chez le particulier (cas d'un risque lié au transport de matières dangereuses).

## FIN DE L'ALERTE



**Les hauts parleurs des véhicules des pompiers : diffusion de messages signalant la fin de l'alerte.**



**La sirène : un seul signal continu de 30 secondes.**



**Le radio : diffusion de messages signalant la fin de l'alerte.**

▼ DÉCOUPEZ LA CARTE CI-DESSOUS, AFIN DE GARDER EN MÉMOIRE LES COMPORTEMENTS À ADOPTER EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR ▼

## QUELS COMPORTEMENTS ADOPTER EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR ?

### ALERTE : FAIRE



• **Alerte.** Conformez-vous aux consignes données par les pompiers.



• Alerte sonore 3 fois 1 minute avec une interruption de 5 secondes entre chaque appel, protégez-vous :



• Si vous êtes en extérieur, rejoignez rapidement le bâtiment clos le plus proche. Si vous êtes en voiture, fermez les aérations et éloignez-vous si possible du lieu du sinistre. À défaut rejoignez un bâtiment clos.

PIERRE SELON LES POINTILLÉS



• Confinez-vous en bouchant toutes les entrées d'air en utilisant par exemple des linges humides. Éloignez vous des portes et des fenêtres.



• Écoutez la radio : **France Info 105.5** et **France Inter 87.8.**



• **Attention :** en cas d'irritation, rincez la partie irritée à l'eau claire.